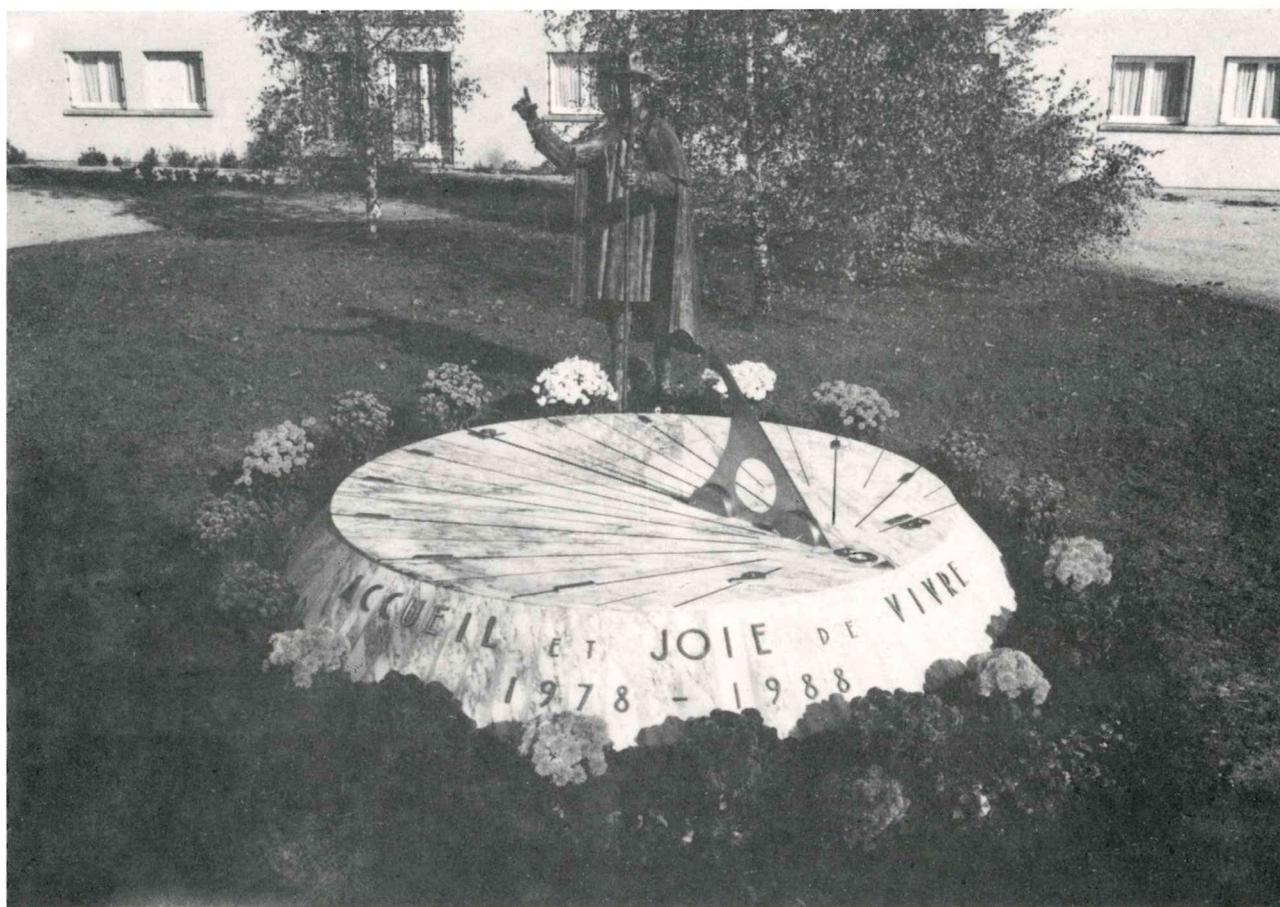


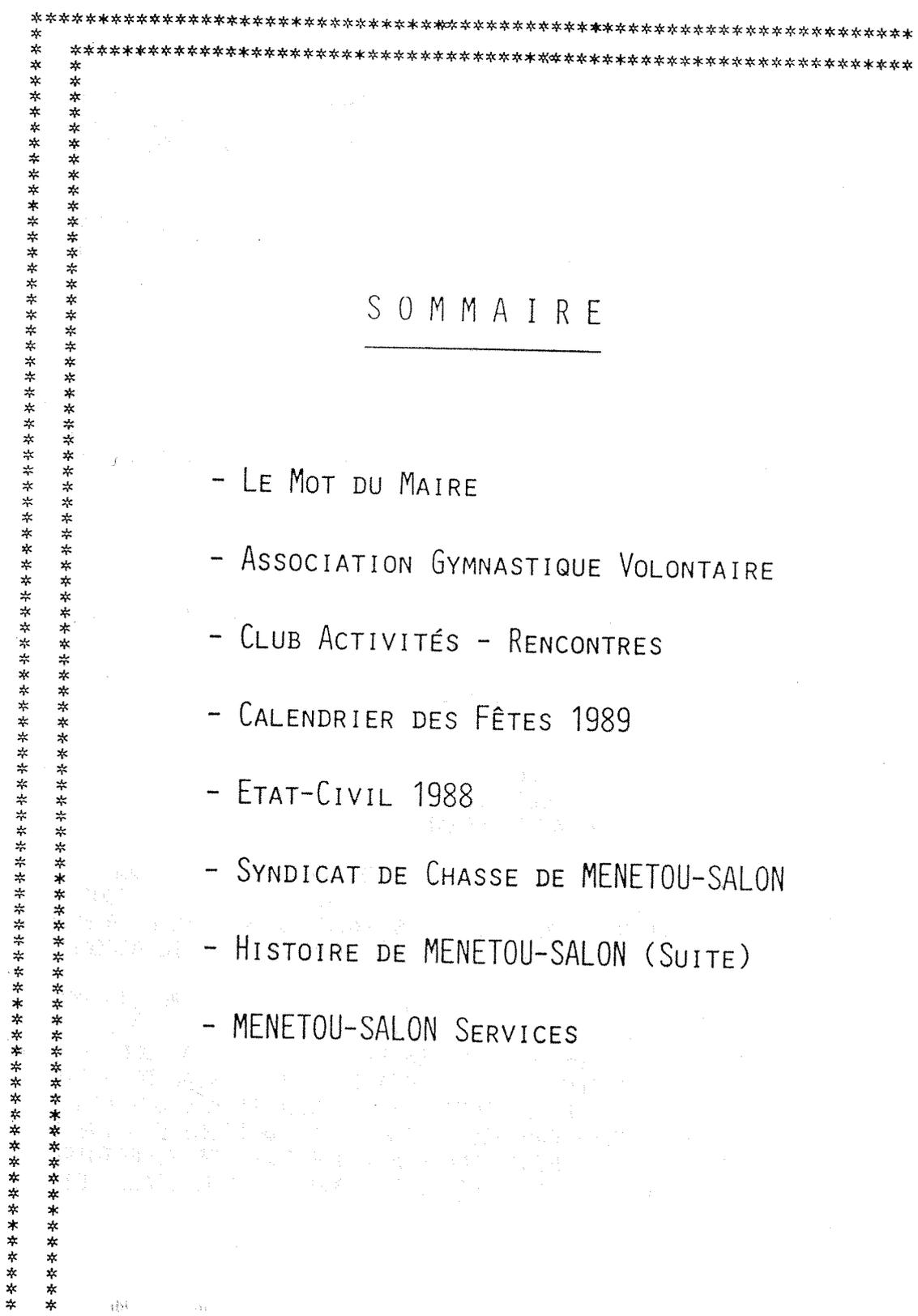
Menetou-Salon

Bulletin Municipal N°8



MENETOU-SALON (Cher) : Résidence foyer logements personnes âgées. Cadran solaire et sculpture pastorale berrichonne





S O M M A I R E

- LE MOT DU MAIRE
- ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
- CLUB ACTIVITÉS - RENCONTRES
- CALENDRIER DES FÊTES 1989
- ETAT-CIVIL 1988
- SYNDICAT DE CHASSE DE MENETOU-SALON
- HISTOIRE DE MENETOU-SALON (SUITE)
- MENETOU-SALON SERVICES

LE MOT DU MAIRE

CE MOT DU MAIRE, LE DERNIER DE MES MANDATS MUNICIPAUX, ME TOURNE VERS LE PASSÉ, ET AVEC TRISTESSE MA PENSÉE S'ATTARDE VERS CEUX D'ENTRE-NOUS QUI APPARTENAIENT À CETTE ASSEMBLÉE ET NOUS ONT PRÉMATURÉMENT QUITTÉ, ET PLUS LES ANNÉES S'ÉCOULENT, PLUS NOUS APPRÉCIONS LES LIENS QUI NOUS RATTACHENT AU PASSÉ, PLUS NOUS AIMONS ÉVOQUER LES SOUVENIRS.

JE PENSE AVOIR CONDUIT LA COMMUNE SAGEMENT ET DIGNEMENT VERS UN DESTIN HEUREUX DANS DES CONDITIONS QUE LES IMPÉRATIFS DE NOTRE TEMPS REND DIFFICILE ET INCERTAIN.

DANS CETTE RESPONSABILITÉ SOUVENT PRENANTE, JE N'AI JAMAIS OUBLIÉ LES INTÉRÊTS DE NOTRE CITÉ ET SON DEVENIR.

DANS MES FONCTIONS DE PREMIER MAGISTRAT, QUELQUE CHOSE DE PRIMORDIAL A TOUJOURS ESSENTIELLEMENT ANIMÉ MES EFFORTS EN VUE D'UN CONTACT HUMAIN QUE JE M'EFFORÇAIS D'ÉTABLIR EN TOUTES CIRCONSTANCES.

ANIMÉ DU PLUS ARDENT DÉSIR DE BIEN FAIRE, J'AI SOUVENT RÉUSSI : OBJECTIVEMENT, BIEN QUE DES LACUNES APPARAISSENT,

COMBIEN J'AI PU REGRETTER DE N'AVOIR PU MIEUX FAIRE, D'AVOIR ÉTÉ CONTRARIÉ DANS MON ACTION QUELQUEFOIS, INVOLONTAIREMENT OU NON, OU PAR D'IMPREVISIBLES ÉVÈNEMENTS.

TÂCHE DÉLICATE QUE CELLE DE GÉRER LES AFFAIRES PUBLIQUES OU PRIVÉES DE LA COMMUNE.

LA VERTU SECRÈTE QUE PORTE EN LUI LE MANDAT MUNICIPAL FAIT QUE LES HOMMES PUBLICS, MÊME LES PLUS FAVORISÉS, S'Y REPLIENT, S'Y ATTARDENT ET LE PRÉFÈRENT À TOUT AUTRE HONNEUR.

EN CETTE FIN DE MANDATS, À CETTE OCCASION, REGARDONS TOUT CE QUE NOUS AVONS FAIT, TOUT CE QUI FÛT FAIT, TOUT CE QUI S'EST CONSTRUIT. LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DONT LES PLUS GRANDES, ONT ÉTÉ LE REMEMBREMENT ET L'ASSAINISSEMENT, ET PUIS L'ENCHAÎNEMENT DU TRAVAIL ACCOMPLI.

L'ANNÉE 1971 A VU LA NAISSANCE DE MULTIPLES PROJETS DONT CELUI DU MILLE-CLUB, LA CONSTRUCTION D'UN BUREAU DE POSTE - À LAQUELLE SE SONT GREFFÉES BEAUCOUP DE DIFFICULTÉS ET DÉMARCHES, LA COMMUNE COMPTANT JUSTE LA POPULATION REQUISE À LA CRÉATION D'UN BUREAU DE POSTE -, LA RÉFECTION DE LA COUVERTURE DU PRÉAU DE LA SALLE DE L'ESSOR AINSI QUE QUE LA CONSTRUCTION DE DEUX GARAGES. L'IMPLANTATION D'UNE CANTINE SCOLAIRE EST ENVISAGÉE SUR UN BÂTIMENT COMPRENANT UNE SALLE DE RÉFECTOIRE, UNE CUISINE ET UN SOUS-SOL POUR LA RÉSERVE, DES DOUCHES MUNICIPALES ET UNE SALLE DE RÉUNION.

1972 EST L'ANNÉE DE L'ASSAINISSEMENT. EN EFFET, UN PROJET DE MISE EN SERVICE D'UNE STATION D'ÉPURATION EST ADOPTÉ ET UNE PARCELLE DE TERRE "AUX MENETTES" EST ACQUISE POUR SON ÉDIFICE. UN PROGRAMME ÉTABLI PAR LES SERVICES DE L'ÉQUIPEMENT SE DÉCOMPOSE COMME SUIT :

- 1) CONSTRUCTION D'UNE STATION D'ÉPURATION POUR LES EAUX USÉES ;
- 2) MISE EN PLACE DES CANALISATIONS DU RÉSEAU POUR CES REJETS, DANS LE BOURG.

CES TRAVAUX SERONT ÉTABLIS EN PLUSIEURS TRANCHES.

CETTE MÊME ANNÉE, LE CONSEIL MUNICIPAL, DANS L'INTÉRÊT DE LA COMMUNE, DE SON AVENIR ET DE SA PROSPÉRITÉ, SOUHAITE LA CONSTRUCTION RAPIDE D'UNE CAVE COOPÉRATIVE, ET QUE LA MAJORITÉ DES TERRAINS ACQUIS EN A.O.C. PAR LA S.A.F.E.R. SOIENT RÉTROCÉDÉS AUX EXPLOITANTS AYANT PRIS UN ENGAGEMENT DE PLANTATION EN FAVEUR DE CETTE CAVE,

SUR LA PROPOSITION DE MONSIEUR GAUTIE GEORGES, LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE L'ACHAT D'UNE MACHINE À OBLITÉRER ET DE FAIRE APOSER LA FLAMME DE MENETOU SALON SUR LES COURRIERS.

DÈS 1973, L'IMPLANTATION D'UNE PHARMACIE EST ENVISAGÉE ET L'AMÉNAGEMENT DU PLATEAU SCOLAIRE FACE À LA CANTINE EST EFFECTUÉ.

C'EST EN DÉCEMBRE 1974, QUE LE CONSEIL MUNICIPAL PREND LA DÉCISION DU TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE RENDUE TROP BOUEUSE POUR LA CONSOMMATION.

UNE ÉTUDE POUR LA CONSTRUCTION D'UN FOYER-LOGEMENTS EST FAITE EN 1975.

MARS 1976 VOIT NAÎTRE LE PROJET DE CET ÉTABLISSEMENT QUI SERA CONSTRUIT CHÂTEAU DE LA CHAINTRE ET COMPRENDRA DANS UN PREMIER TEMPS 40 LOGEMENTS SUR UN SOUS-SOL ET UN LOGEMENT DE FONCTION.

UN AVANT-PROJET D'EXTENSION DE CET ÉDIFICE EST PROPOSÉ EN 1979.

DANS SA SÉANCE DU 8 AOÛT 1980, COMPTE-TENU DU RAPPORT DU MAIRE ET DES NOUVELLES PROPOSITIONS FINANCIÈRES FAITES AU CONSEIL MUNICIPAL, CE DERNIER DÉCIDE DE POURSUIVRE LA RÉALISATION DU CENTRE D'ACCUEIL TOURISTIQUE À MENETOU SALON DANS LE CADRE DU PROGRAMME DU C.R.A.R. D'HENRICHEMONT.

L'ACQUISITION D'UN TERRAIN APPARTENANT À M. ET MME TRIBALAT EST FAITE EN 1981, AU BOURG DU HAUT.

UNE DEMANDE DE CRÉATION D'UN POSTE D'ENSEIGNANT SUPPLÉMENTAIRE EST FAITE EN 1982 ET LE PROJET DE CONSTRUCTION DE DEUX CLASSES MATERNELLES À L'ÉTUDE. CES DERNIÈRES SERONT INAUGURÉES LE 5 SEPTEMBRE DE LA MÊME ANNÉE.

LE 30 AVRIL 1985, EN PRÉSENCE DE MONSIEUR CLEMENT, INGÉNIEUR À LA D.D.E., LE CONSEIL MUNICIPAL PREND CONNAISSANCE DES PLANS POUR LA RÉALISATION DE DEUX COURTS DE TENNIS ET DU TRACÉ DE LA NOUVELLE ROUTE DE LIAISON.

LE 10 DÉCEMBRE 1985, LA DÉCISION EST PRISE D'ACHETER LA MAISON SISE RUE DU CHAT APPARTENANT À MADAME ROUX EN EN 1986, L'OFFRE DE MADAME DE LONGUEVILLE EST ACCEPTÉE POUR L'ACHAT DE SES TERRAINS CADASTRÉS SECTION D N° 108 ET 104 AU BOURG DU HAUT.

EN 1987, L'ACTE DE VENTE POUR LA PROPRIÉTÉ DE MONSIEUR FLUTEAU RUE FRANCHE EST ÉTABLI AU PROFIT DE LA COMMUNE.

LE 8 FÉVRIER 1988, LE MAIRE FAIT PART AU CONSEIL MUNICIPAL DU NOMBRE CROISSANT D'ÉLÈVES PRÉVU POUR LA RENTRÉE 1988/1989 DANS LES CLASSES ENFANTINES. CE DERNIER ENVISAGE L'EXTENSION DE L'ÉCOLE MATERNELLE EN AJOUTANT UNE CLASSE AUX DEUX AUTRES DÉJÀ ÉDIFIÉES.

EN RAPPELANT CETTE SUITE DE RÉALISATIONS QUI ONT ÉTÉ FAITES DEPUIS 1971, VOUS POUVEZ VOIR QUE LE BILAN EST POSITIF. TOUT CE TRAVAIL, TOUTES CES ACTIONS N'ONT ÉTÉ POSSIBLE QU'AVEC LE SOUTIEN DU CONSEIL MUNICIPAL.

J'AI EU DE BONS RAPPORTS AVEC LES INSTITUTRICES ET LES INSTITUTEURS TOUJOURS DANS L'INTÉRÊT DES ENFANTS, QUE SE SOIT POUR LES FOURNITURES SCOLAIRES QUE JE N'AI JAMAIS CONTESTÉES, OU POUR LE VOYAGE ANNUEL À LA NEIGE QUE J'AI TOUJOURS ENCOURAGÉ, ET AVEC MONSIEUR L'ABBÉ CLAMENT DANS L'ENTRETIEN DE L'ÉGLISE ET DU PRESBYTÈRE.

JE PENSE AUSSI À NOS POMPIERS, TOUJOURS DÉVOUÉS ET PRÉSENTS.

J'AI SOUVENT APPORTÉ MON APPUI À TOUTES LES SOCIÉTÉS DE LA COMMUNE ET AIDÉ À EN CRÉER DE NOUVELLES.

LE PERSONNEL COMMUNAL QUE JE VEUX REMERCIER POUR SON TRAVAIL ACCOMPLI AVEC CONSCIENCE PROFESSIONNELLE, EN PARTICULIER LES SECRÉTAIRES DE MAIRIE AVEC LESQUELS JE SUIS QUOTIDIENNEMENT.

JE TIENS À REMERCIER ÉGALEMENT LES PERSONNES BÉNÉVOLES QUI ONT OUVRÉ POUR LE BIEN ET L'ESSOR DE LA COMMUNE DANS DES ENTREPRISES PARFOIS DIFFICILES ET PRENANTES, JE PENSE EN PARTICULIER AU CENTRE DE LOISIRS ET AU CENTRE D'ACCUEIL.

TOUTES CES ACTIONS, TOUT CE TRAVAIL, NOUS LES AVONS MENÉ À BIEN AVEC LE SEUL SOUCI DE DONNER À NOTRE CITÉ UN ÉCLAT, UNE VITALITÉ DONT LES RÉPERCUSSIONS SERONT LE BIEN-ÊTRE DE TOUTE LA POPULATION, CE SERA NOTRE RÉCOMPENSE D'AVOIR PU ATTEINDRE CE BUT, AIDANT AINSI À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES GÉNÉRATIONS DE DEMAIN.

LA VIE DES VILLAGES EST INTIMEMENT LIÉE, COMME CELLE DES INDIVIDUS, AU PROGRÈS ET À L'IDÉAL SOCIAL DE NOTRE DÉMOCRATIE.

.../...

J'AI SANS CESSÉ ÉTÉ À L'ÉCOUTE DES HABITANTS DE LA COMMUNE ET, AVEC EUX : PRENANT PART À LEURS PEINES ET À LEURS JOIES.

MON PASSAGE COMME MAIRE DE LA COMMUNE MARQUERA UNE PÉRIODE D'ÉVOLUTION, PAR UNE POPULATION CROISSANTE, PAR DES RÉALISATIONS EFFECTUÉES.

AU MOMENT OÙ JE QUITTE CETTE VIE MUNICIPALE, JE SOUHAITE À TOUS, EN CES TEMPS DIFFICILES, L'ESPOIR D'UNE VIE MEILLEURE, SURTOUT POUR LES JEUNES,

MARS PROCHAIN SERA LE MOIS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES, JE SOUHAITE QU'ELLES SE DÉROULENT DANS LA SÉRÉNITÉ ET LE RESPECT DE TOUS LES CANDIDATS.

L'ANNÉE 1988 A VU LA PROGRAMMATION DES TRAVAUX SE RÉALISER, LE MUR DE SOUTÈNEMENT DE L'ÉCOLE MATERNELLE, UNE NOUVELLE CLASSE ENFANTINE, LE CHAUFFAGE DU PRESBYTÈRE, LES PEINTURES INTÉRIEURES DE LA MAIRIE.

POUR 1989, L'EFFORT SE FERA SUR LE RÉSEAU ROUTIER ET L'ENVIRONNEMENT DE MENETOU - SALON.

LE CONSEIL MUNICIPAL ET MOI-MÊME VOUS PRÉSENTONS NOS VOEUX ET SOUHAITS LES MEILLEURS POUR L'ANNÉE 1989.

ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE

VOLONTAIRE DE MENETOU-SALON

Créée en 1982, elle regroupe deux fois par semaine des femmes et des hommes de 25 à 65 ans. Ils viennent, non seulement pour se dépenser physiquement, mais aussi pour se rencontrer dans la bonne humeur et l'amitié, et découvrir peu à peu un "mieux être quotidien".

La Gymnastique Volontaire a pour objectifs :

- l'entretien de la fonction cardio-vasculaire ;
- le renforcement musculaire ;
- l'amélioration de la souplesse et de l'équilibre.

Elle n'a pas la prétention de former des champions pour les Jeux Olympiques.

En résumé, la Gymnastique Volontaire vous permet :

- de garder la forme ;
- de vous détendre au sein d'un groupe amical sans esprit de compétition et sous la conduite d'animateurs compétents.

Notre association est affiliée à la Fédération Nationale de Gymnastique Volontaire.

Depuis sa création, tous les ans, nous avons 40 à 50 personnes licenciées.

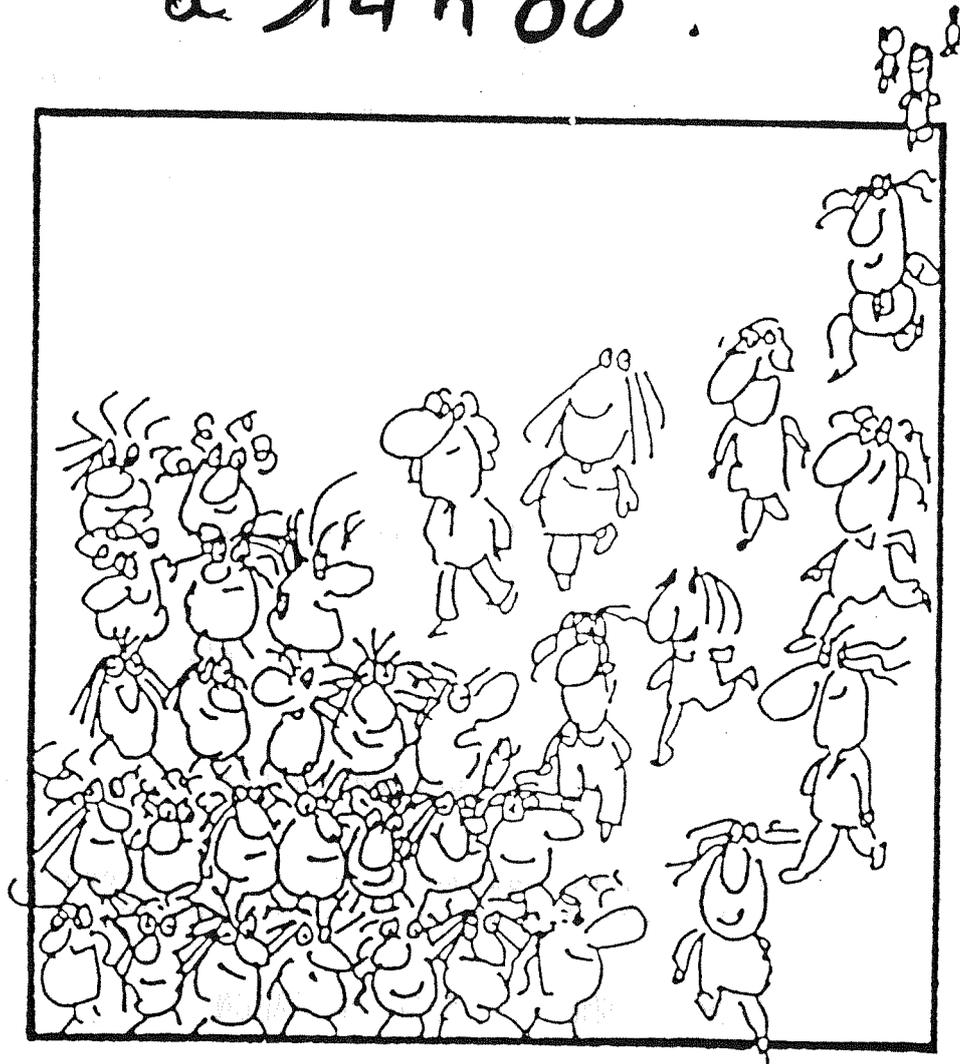
Une garderie est assurée pendant les séances. Rappelons que celles-ci ont lieu au Centre d'Accueil, les lundis de 16 H 30 à 17 H 30 et les jeudis de 18 H 45 à 19 H 45, et si vous êtes intéressés, pour une cotisation de 250,00 francs pour l'année (assurance comprise), vous pouvez nous rejoindre.

La Gymnastique Volontaire n'est pas que pour les adultes. A partir du 11 janvier 1989, débiteront des cours d'Expressions Corporelles pour filles et garçons à partir de 6 ans. Ces cours auront lieu au caveau, les mercredis de 14 H 30 à 15 H 30. Une trentaine d'enfants sont déjà inscrits.

La cotisation avec l'assurance sera de 200,00 francs pour la période de janvier à fin juin. Des réductions seront accordées à partir du deuxième enfant inscrit.

La Gymnastique Volontaire vous présente ses Meilleurs Voeux pour 1989.

Nénetou Salon
le jeudi au Laveau
à 14 h 00 .



Réunion d'information
"Activités - Rencontres"

- Travaux manuels (couture, macramé, cuisine, art floral, cartonnage)
- Informations diverses (santé, éducation des enfants, législation, budget, sorties, achats, etc ...)

ACTIVITES - RENCONTRES

TOUS LES JEUDIS DE 14 H 00

A 16 H 00 AU CAVEAU

MENETOU SALON

Depuis le mois de Novembre 1988, un groupe de femmes se réunit toutes les semaines afin de passer un moment agréable tout en effectuant diverses activités telles que :

- Art floral, peinture sur tissus, macramé ;
- Couture, tricot ;
- Fabrication de boîtes décoratives ;
- Cuisine etc...

De plus, des :

- séances d'information (législation, alimentation, santé, etc...),
- sorties achats ou détente,
- organisation de loisirs (Jogging, etc...)

sont prévues.

L'ambiance est sympathique, un goûter clôture chaque rencontre.

Nous vous attendons dès maintenant, vos idées seront les bienvenues et un accueil chaleureux vous sera réservé.

LE GROUPE FEMMES DE MENETOU SALON

(RENSEIGNEMENTS - MAIRIE TÉL. 48.64.81.21)

CALENDRIER DES FETES EN 1989



- Dimanche 8 JANVIER 1989 : Rifles V.C.B. ;
- Dimanche 15 JANVIER 1989 : Banquet des Anciens ;
- Dimanche 29 JANVIER 1989 : Saint-Paul ;
- Samedi 18 FEVRIER 1989 : Concours de Tarots du Comité des Fêtes ;
- Samedi 4 MARS 1989 : Ouverture de la pêche à l'Etang Communal ;
- Dimanche 2 AVRIL 1989 : Expo-Vente du Club du 3ème Age ;
- Dimanche 9 AVRIL 1989 : Course cycliste ;
- Vendredi 14 et Samedi 15 AVRIL 1989 : Salon Artistique ;
- Dimanche 16 AVRIL 1989 : Foire aux puces ;
- Samedi 22 AVRIL 1989 : 10ème Anniversaire Club Accueil et Joie de Vivre ;
- Dimanche 30 AVRIL 1989 : Bal du Muguet ;
- Lundi 1er MAI 1989 : Fête annuelle ACPG et fêtes omnisports ;
- Dimanche 7 et Lundi 8 MAI 1989 : Jumelage Saint-Sauveur ;
- Dimanche 21 Mai 1989 : Frairie des Brangers ;
- Dimanche 28 Mai 1989 : Communion ;
- Dimanche 4 Juin 1989 : Journée Fruits de Mer ;
- Dimanche 11 Juin 1989 : Festival de Majorettes ;
- Dimanche 25 Juin 1989 : Concours de Pêche ;
- Dimanche 2 Juillet 1989 : Méchoui à l'étang communal ;
- Dimanche 9 Juillet 1989 : Méchoui A.F.N. ;
- Vendredi 14 Juillet 1989 : Grande fête du Bicentenaire ;
Feu d'artifice et Bal populaire ;
- Dimanche 23 Juillet 1989 : Concours de belote ;
- Dimanche 30 Juillet 1989 : Intervillages ;
- Dimanche 13 Août 1989 : Grande Fête aérienne ;
- Dimanche 20 Août 1989 : Portes ouvertes chez les Vignerons ;
- Dimanche 27 Août 1989 : Course Cycliste ;
- Samedi 2 et Dimanche 3 Septembre 1989 : Concours Hippique ;
- Samedi 9 Dimanche 10 et Lundi 11 Septembre 1989 : Salon des
antiquaires ;
- Dimanche 10 Septembre 1989 : Foire de la St Aimé ;
- Samedi 30 Septembre 1989 : Bal du Comité des Fêtes ;
- Dimanche 5 Novembre 1989 : Rifles A.C.H.B. ;
- Vendredi 17 Novembre 1989 : Assemblée Générale du comité des Fêtes ;
- Dimanche 19 Novembre 1989 : Rifles Paroissiales ;
- Samedi 25 Novembre 1989 : Soirée de l'Amitié ;
- Samedi 2 Décembre 1989 : Saint Eloi ;
- Dimanche 3 Décembre 1989 : Sainte Barbe ;
- Samedi 9 Décembre 1989 : Diner aux Chandelles ;
- Dimanche 10 Décembre 1989 : Rifles A.F.N.

M A R I A G E S

- ARDONCEAU François, Jean, Urbain, Michel
et JOUANIN Ghislaine..... 11 Juin 1988

- BILLAQUOIS Hervé, Nicolas, Gilles
et VATAIRE Marie-France, Géraldine.... 4 Juin 1988

- BLANCHET Thierry, Roland
et BARFUSS Sylvie..... 13 Août 1988

- GIRARD Pierre, Marie, Gabriel
et CARRIVE Marianne..... 2 Avril 1988

- PARENT Pierre, Henri, Emile
et DOUILLEZ Carole, Simone, Noëlle..... 1er Octobre 1988

- PERRIER Michel, Christian
et BRUNET Nicole, Yannick..... 1er Juillet 1988

- PLOMION Pascal, Louis
et JAMBIER Pascale..... 12 Mars 1988

- RIBEAUDEAU Jean-Michel
et VERDON Huguette, Jacqueline..... 9 Janvier 1988

- VINAIS Thierry, Jacques, Rémy
et LEGROS Agnès, Marie, Noëlle..... 15 Octobre 1988

-----*****-----

D E C E S

- BERNAGOU Marguerite, Denise Veuve VIRLOGEUX (Transcription).....	21 Septembre 1988
- BLAIN Renée Veuve FAUCARD.....	29 Février 1988
- BRUERE Anatole (Transcription).....	21 Avril 1988
- CARIOU Bernadette, Noëlle Veuve SCOUARNEC (Transcription).....	25 Mai 1988
- CLAVIER Emile, Eugène, François.....	23 Février 1988
- DALLE Marcel, Henri (Transcription).....	29 Mai 1988
- DEJOUX Léonce, André (Transcription).....	29 Février 1988
- DESBARRES André, Guy (Transcription).....	27 Février 1988
- DUTOUT Henri, Georges, Lucien (Transcription).....	17 Octobre 1988
- GLEDEL Marcel, Joseph, Marie, Mélanie (Transcription).....	8 Octobre 1988
- JACQUET Armand (Transcription).....	22 Juillet 1988
- JACQUET Germaine, Agnès, Marie, Alphonsine Vve LABORDE (Transcription)	20 Octobre 1988
- JOBLIN Jeanne, Marguerite Veuve BIGNOLAS (Transcription).....	10 Février 1988
- MILLET Paul, Louis, Auguste.....	9 Octobre 1988
- MINCHIN Berthe, Cécile Veuve DENIS (Transcription).....	27 Mars 1988
- OPPENLANDER Max, Auguste (Transcription).....	15 Juillet 1988
- PIGEAT Jeannine épouse DANSEUX (Transcription).....	28 Juin 1988
- PLOMION Adolphe, Louis, Joseph (Transcription).....	1er Février 1988
- RAGONNET Marguerite, Valentine, Célestine, Marie Vve MOULAIN (Transcription).....	28 Janvier 1988
- RAIMBAULT Jean-François (Transcription).....	7 Décembre 1988
- SIGURET Renée veuve PEAUDECERF.....	23 Décembre 1988
- SIQUIER Michel.....	17 Juillet 1988
- SOUSTRE Louis (Transcription).....	19 Août 1988
- VANDEN - BRANDE Augustine, Lucie Veuve DACVILLERS (Transcription)....	19 Mai 1988

ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES ET CHASSEURS

DE MENETOU - SALON

Dans notre société très urbanisée, l'homme cherche de plus en plus à renouer le contact avec la nature. La chasse, en tant que loisir est un élément de ce "retour aux sources"

Pourtant, elle est de plus en plus attaquée ; certes certaines formes de chasse sont critiquables mais elles restent marginales.

Aujourd'hui, la chasse s'apparente plus souvent à une promenade avec son chien qu'à une traque forcenée du gibier.

Dans leur grande majorité, les chasseurs se sentent de plus en plus responsables de la gestion de la faune (création de groupements d'intérêt cynégétique). Cette prise de conscience fait suite à la raréfaction du gibier sauvage.

Pour expliquer la diminution des peuplements naturels du petit gibier, de nombreuses causes sont invoquées : remembrement, méthodes de cultures, pression de chasse, introduction de gibier d'élevage, présence de nuisibles, conditions climatiques... Ces facteurs ont une influence certaine mais ce problème est difficile à cerner. En effet, il se rencontre également dans certaines régions très peu agricoles, et où la pression de chasse est faible.

La gestion et l'augmentation des populations ne peuvent se réaliser que sur des territoires assez vastes, avec une discipline consentie de la part de tous les chasseurs. Les associations de chasse sont des structures adaptées à ces exigences.

L'Association des propriétaires et chasseurs de MENETOU-SALON a été créée le 4 Août 1948 ; pour mémoire, voici la composition du bureau à cette époque :

- | | |
|-----------------------------|----------------------------|
| - Président..... | Monsieur GORDET Albin ; |
| - Vice-Président..... | Monsieur LEBLOND Pierre ; |
| - Secrétaire Trésorier..... | Monsieur PILLARD Octave ; |
| - Membre..... | Monsieur CHAVET Alphonse ; |
| - Membre..... | Monsieur BRUERE Fernand. |

Les propriétaires ont un droit de chasse à titre gratuit qu'ils utilisent pour eux-mêmes ou cèdent à des chasseurs ne résidant pas dans la Commune.

La surface du territoire est d'environ 1 000 hectares auxquels s'ajoutent environ 80 hectares de réserve et 70 hectares de vergers irrigués considérés également comme réserve.

Pour la saison 1988-1989, la société comptait 110 chasseurs dont 35 n'habitaient pas MENETOU-SALON.

Depuis quelques années, le nombre de chasseurs est en diminution, cette tendance se vérifie également sur le plan national.

L'association régleme l'exercice de la chasse sur son territoire : jours de chasse, date d'ouverture de certaines espèces, limitation des tableaux ; chaque année sont lâchés 50 faisans de repeuplement et environ 400 faisans de tir.

Des battues aux nuisibles sont organisées en fin d'hiver. En 1988 - 1989, des sociétaires ont participé à un stage de piégeage.

L'époque de la "chasse cueillette" est révolue. Les chasseurs doivent devenir des gestionnaires de la faune sauvage, être responsables, soucieux de l'intérêt général et conscients de leur devoir.

Pour ce faire, certains comportements doivent changer, il y va de l'avenir de la Chasse.



Depuis les temps les plus anciens, jusqu'aux environs de 1914, les Curés de Menetou furent assistés d'un ou plusieurs Vicaires. Voici quelques noms parmi les derniers :

BRAYER, dès 1849-1869	BELTANTE, 1878	THOMAY, 1892-1895
BOULLET, 1873	CHAPUT, 1880	PELLÉ, 1896-1898
PIGEAT, 1874	THIERRY, 1886-1887	MOREAU, 1900-1901
GILLARD, 1875	LARUE, 1888-1890	MILLET, 1905-1907

LE PRIEURÉ

Cet établissement religieux dont le nom subsiste encore dans un lieu-dit et agglomération à l'Ouest du bourg d'en bas remontait à une haute antiquité. Sa fondation peut être reportée au temps des Mérovingiens ou des premiers Carlovingiens au plus tard. Il était sous l'invocation de Saint-Martin qui mourut entre 396 et 400. Aux Xème et XIème siècles, c'était déjà un monastère assez riche pour que les seigneurs temporels de Menetou aient éprouvé le besoin d'en usurper les bénéfices. Nous ne savons pas depuis combien de temps il était entre leurs mains quand, ainsi que nous l'avons déjà signalé plus haut, en 1075, Eumène, petit-fils de Sarlon le Riche, le « donna » à l'abbaye de Saint-Sulpice de Bourges. Depuis cette date, il resta constamment sous la règle de cette abbaye jusqu'à son extinction, au cours du XVIIIème siècle. On l'appelait communément le Prieuré du Petit Saint Martin. Les bâtiments en furent démolis en 1854 par Théophile Pellé qui s'en était rendu acquéreur, et nous avons vu qu'on y avait trouvé un grand nombre de tombes en pierre (celles des religieux, vraisemblablement), dont l'une avait un couvercle à épigraphie gallo-romaine. L'un des squelettes portait au cou une agrafe en cuivre doré, ciselée et enrichie de pierreries de couleur rouge. On y trouva également une épingle de chemise en or. Aucune liste des prieurs ne nous a été conservée à l'exception de quelques noms qu'on pourra trouver sur la nomenclature des Curés de Menetou.

ADMINISTRATION RELIGIEUSE ET CIVILE

Depuis l'organisation de la hiérarchie administrative de l'Église, Menetou fut le chef-lieu d'un Doyenné qui avait pour succursales toutes les paroisses de Canton civil de Saint-Martin. Le Doyenné demeura à Menetou jusqu'en 1949 où il fut transféré à Saint-Martin d'Auxigny. Menetou a cependant gardé son titre de cure de deuxième classe.

Au temporel, quand les paroisses, en 1790, cédèrent administrativement la place aux Communes, Menetou fut incorporé dans le district de Bourges et promu à la dignité de chef-lieu de Canton. Il englobait les Communes de Quantilly, Vignoux, Soulangis et Parassy. La loi du 28 Pluviose an VIII (1800) qui réduisit de 43 à 29 le nombre des chefs-lieux de Canton du Cher supprima le Canton des Aix, et Menetou devint le chef-lieu du Canton actuel de Saint-Martin. Il le resta jusqu'en

1817, et Saint-Martin d'Auxigny, redevenu Canton, le supplanta définitivement à cette date. Pendant les 27 ans où Menetou fut chef-lieu de Canton, il eut des «notabilités» qu'on n'y trouve plus maintenant :

En l'an V (1796-1797) : N..., Président.
 J.B. CHABOUREAU, Commissaire du pouvoir exécutif.
 DROUARD, Juge de Paix.
 JOLIVARD, Greffier.
 En l'an VIII (1799-1800) :
 Pierre, Gilbert, SILVESTRE, Président (Maire).
 En l'an XII (1803-1804) :
 TURPIN-BEFFIOU, Juge de Paix.
 CHABOUREAU, Greffier.
 En 1806 et 1807 : Les mêmes
 En 1808 :
 TURPIN-BEFFIOU, Juge de Paix.

Philippe LABBE, Greffier.
 En 1810 : TURPIN-BEFFIOU, Juge de Paix.
 CHABOUREAU, Greffier.
 En 1812 : TURPIN-BEFFIOU, Juge de Paix.
 Philippe LABBE, Greffier.
 En 1815 : TURPIN-BEFFIOU, Juge de Paix.
 CHABOUREAU, Greffier.
 En 1816 : TURPIN-BEFFIOU, Juge de Paix.
 N..., Greffier.
 En 1817 : DELACHAISE, Juge de Paix.
 GRAJON, Greffier.
 Ces deux derniers fonctionnaires sont transférés à Saint-Martin d'Auxigny dès l'année suivante.

BUCHON

La seule illustration de Menetou, et encore doit-on dire que sa gloire ne rayonna que dans une sphère bien limitée, fut Jean, Alexandre Buchon. Né à Menetou-Salon le 22 Mai 1791, et mort en 1846, vraisemblablement à Paris, il écrivit dans les journaux à tendance libérale dès l'époque de la Restauration, puis il se tourna vers les travaux historiques. Inspecteur général des Archives Départementales, sous le Ministère de Martignac, il fut chargé d'une mission scientifique en Grèce, après la Révolution de Juillet.

Sa puissance de travail, de compilation littéraire et historique semble énorme, si l'on s'en réfère à ses œuvres imprimées. Il rendit de grands services à l'Histoire du Moyen-Age en éditant :

- *Collection des Chroniques Nationales Françaises du XIIIème au XVIème siècle,* 1824-1829, 47 vol. in 8°.
- *Chroniques de Froissart,* 1824-1826, 15 vol.
- *Chroniques Étrangères relatives aux Expéditions Françaises pendant le XIIIème siècle,* 1840.

On lui doit encore :

- *Vie de Tasse,* 1817.
- *Recherches Historiques sur la domination française dans l'Empire Grec,* 1840.
- *Nouvelles recherches sur la Principauté Française de Morée,* 1842.
- *Histoire de l'Art Dramatique en Angleterre.*

Il participa à la publication du Panthéon Littéraire et de l'Histoire des Religions dont il écrivit les Tomes I et III. Nous avons encore de lui un grand nombre d'articles insérés dans les recueils encyclopédiques et biographiques. Il est regrettable que les colonnes du Petit Larousse, qui le mentionnaient encore en 1927 aient cru bon de le supprimer, car nous ne le retrouvons plus dans l'édition de 1937.

Il était issu d'un famille de marchands venus s'installer à Menetou dès le début

du XVIIIème siècle. Nous allons donner une brève généalogie de ses ascendants immédiats.

I

Jean BUCHON, marchand à Menetou, avait épousé **Jeanne Auchère** vers 1725.

Entre autres enfants, ils eurent :

2. **Jean, Pierre BUCHON**, baptisé à Menetou le 8 Juillet 1734.
2. **Jean-Baptiste BUCHON**, qui suit.

II

Jean-Baptiste BUCHON, marchand à Menetou, veuf en secondes noces de **Catherine Thomas**, épouse à Menetou le 26 Avril 1770, **Marie, Jeanne Coulon**, fille de feu **Silvain Coulon**, marchand, et de **Françoise Huguet**, de la paroisse St-Bonnet de Bourges. **J.B. Buchon** était mort avant 1791, et sa femme le survivait encore à cette date. C'est de cette troisième union que sont issus :

3. **Marie, Anne BUCHON**, qui épouse **François Milhiet**, d'où :
4. Autre **François Milhiet**, etc ...
3. **Jean, Louis BUCHON** qui suit :



Jean-Alexandre BUCHON

Historien, littérateur et érudit.
Né à Menetou-Salon (Cher) le 21 Mai 1791.
Mort à Paris, rue de l'Arcade, le 29 Avril 1846.

Reproduction d'une photographie des Archives Nationales, d'après une miniature peinte par sa sœur Honorine Buchon et appartenant à M. Jean Longnon — Dr J.J. Meunier, Xbre 1959

III

Jean, Louis BUCHON épousa très jeune, le 19 Août 1790, Demoiselle **Marie, Jeanne Despalt**, 18 ans, fille de sieur **Eutrope, Alexandre Despalt des Moyeux**, de la paroisse de Saint-Sauveur en Puisaye, au diocèse d'Auxerre et de **Jeanne Coulon**. Dans cet acte, **Jean-Louis Buchon** est qualifié de bourgeois et il apparaît qu'il pouvait y avoir une parenté entre les époux, tous les deux, enfants d'une **Coulon**. De ce mariage naquirent :

4. **Jeanne, Henriette BUCHON**.
4. **Jean, Alexandre BUCHON**, dont nous avons donné la biographie ci-dessus. Nous ignorons s'il fut marié et s'il eut une descendance.

A partir de cette date de 1791, le nom des Buchon disparaît des registres de Menetou, mais il est probable qu'on trouverait encore des descendants de **J.B. Buchon** et de **Marie, Jeanne Coulon** si l'on faisait une généalogie complète des familles **Milhiet**.

***** M E N E T O U - S A L O N

S E R V I C E S *****

M A I R I E.....	48.64.81.21	M U L T I - S E R V I C E S
.....	48.64.80.70	- M. BOUTARD André.....
P O M P I E R S.....	18	C H A R B O N S
G E N D A R M E R I E.....	48.64.50.49	- M m e C H A R L E S Y v e t t e.....
S . A . M . U.....	48.65.15.15	A S S U R A N C E S :
P . T . T.....	48.64.81.07	- M. BRANCHU J.P. (M.G.A.)..
E C O L E P R I M A I R E.....	48.64.81.01	- M. MILHIET J.P.(G.A.M.F.)..
E C O L E S M A T E R N E L L E S.....	48.64.83.67	- M m e M I L L E T M. (S A M D A)....
P R E S B Y T E R E.....	48.64.80.52	C O O P E R A T I V E S :
M E D E C I N S : D r M O R E A U.....	48.64.83.72	- A G R I - C H E R.....
D r M U S I.....	48.64.84.56	- U N I O N D E S C O O P E R A T I V E S..
P H A R M A C I E : M. V E Y R E T.....	48.64.81.11	G A R A G E S :
I N F I R M I E R E S :		- M. L E G E R N o e l.....
- M e l l e M A U V I S S E A U.....	48.64.80.86	- M. C A I L L A U D P a u l.....
- M m e C H O U K R O U N.....	48.64.87.29	C O I F F U R E :
K I N E S I T H E R A P E U T E : M. M A U R I E S	48.64.81.38	- S a l o n M a r i e - F r a n c e.....
A S S I S T A N T E S O C I A L E : M m e G O R D E T.....	48.64.50.82	D I S T I L L A T E U R :
F O Y E R - L O G E M E N T S.....	48.64.80.98	- M. T H I B A U L T L u c i e n.....
C A B I N E T D E N T A I R E : M. B I S S O N N I E R.....	48.26.70.92	F L E U R S :
T A X I : M. R I B E A U D E A U.....	48.64.83.62	- M. R A F F E T I N J. (P a y s a g i s t e).....
G I T E S R U R A U X :		- M. B L A I N F e r n a n d.....
- M. G I L B E R T P a u l.....	48.64.82.77	***** A R T I S A N S *****
- M. M E R C I E R M a u r i c e.....	48.64.80.78	*****
C H A M B R E S D ' H O T E S :		E L E C T R I C I E N S :
- M. J O U A N N I N L o u i s.....	48.64.80.85	- M. L E G E R R e n e.....
***** C O M M E R C E S *****		- M. R O B I N R a y m o n d.....
*****		M A C O N N E R I E - C A R R E L A G E :
E P I C E R I E S :		- M. V A U L L E R I N J e a n - C l a u d e.....
- M m e C O U R C E L L E C e c i l e.....	48.64.80.30	- M. B L A N C H A R D L u c i e n.....
- M m e C A I L L A U D M a r i e - R o s e.....	48.64.81.36	- M. G A M A R D G e r a r d.....
B O U C H E R I E S :		- M. J U N C H A T E m m a n u e l.....
- M. G U I L L A U D E A U C l a u d e.....	48.64.81.10	- M. G E N T I L E M a u r o.....
- M. T R I B A L A T R e n e.....	48.64.81.15	M E N U I S E R I E S :
- M. M A I L L E P a s c a l.....	48.64.81.96	- M. B O I N M i c h e l.....
C H A R C U T E R I E :		- M. J A C Q U E T j e a n - M a r i e.....
- M. L A P L A N T I N E R o l a n d.....	48.64.80.26	- M. G R E V E R I E R e n e.....
B O U L A N G E R I E S - P A T I S S E R I E S :		D E C O R A T I O N - E N S E I G N E :
- M. B E C C U A U J a c q u e s.....	48.64.81.40	- M. R I E G E L C l a u d e.....
- M. P O U P L A R D R o g e r.....	48.64.80.79	C O U V E R T U R E :
C A F E S - R E S T A U R A N T S :		- M. L A U G E R A T J e a n.....
- M. F O N T A I N E (C h e u l ' Z i b).....	48.64.81.20	P L O M B E R I E - C H A U F F A G E :
- M. J O U G N E A U (C a f e d u P a r c)	48.64.80.69	- M. J O L I V E T F r a n c o i s.....
- M. G O G U E (L e L i o n d ' O r).....	48.64.81.12	- M. M I T T E R R A N D J. P a u l.....
- M. T H I B A U L T (c a f e s e u l e m e n t).....	48.64.80.29	C H A R P E N T E S M E T A L L I Q U E S - F E R R O N N E R I E
- M. B O U V A R D (l e M o u l i n a V e n t).....	48.64.86.93	- M. R A I M B A U L T D a n i e l.....
T A B A C S , J O U R N A U X , R E C E T T E , L O T O		P O T E R I E S :
- M. J O U A N N I N G e r a r d.....	48.64.81.35	- M. H R D Y B r u n o.....
B A N Q U E S :		- M. B R O S S A R D G e r a r d.....
- B a n q u e H e r v e t.....	48.64.82.61	M A T E L A S S I E R :
- C r e d i t A g r i c o l e.....	48.64.81.41	- M m e C O Q U E T R e g i n e.....
- C a i s s e d ' E p a r g n e E c u r e u i l.....	48.64.82.14	***** D I V E R S *****
- C h e q u e s P o s t a u x e t C a i s s e		*****
N a t i o n a l e d ' E p a r g n e.....	48.64.81.07	- M. S I M E O N V i c t o r.....
		(P r o m e n a d e s e n C a l e c h e)

